



## FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP) RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME<sup>1</sup>

1<sup>er</sup> JANVIER – 31 DECEMBRE 2012

### Titre du Programme & Référence du projet

- Titre du Programme: Projet d'appui aux activités de démarrage de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR)
- Réf. du Programme : /
- Numéro de référence du Projet/MPTF Office:<sup>3</sup> : **PBF/CIV/A-1**
- **00083061**

### Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme<sup>2</sup>

*Pays/Localité : Côte d'Ivoire*

*Secteur/Thème(s) : Gouvernance démocratique - W2*

### Organisations participantes

PNUD

### Partenaires de mise en œuvre

Commission dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR)  
OHCHR/ONU CI DDH -

### Budget du Programme (US\$)

**Contribution du Fonds: 1, 000,000 USD**

**Contribution de(s) agence(s):**

- *le cas échéant, par agence*

**Contribution du Gouvernement:**

- *(le cas échéant)*

**Autres Contributions [donateur(s)]:**

- *(le cas échéant)*

**TOTAL: 1,000,000 USD**

### Durée du Programme (mois)

Durée totale (mois): 12 mois

Date de démarrage<sup>4</sup> : 6/06/2012

Date de clôture originale<sup>5</sup> : 04/2013

Date de clôture actuelle<sup>6</sup> : 04/2013

### Evaluation du Programme

Evaluation – (à joindre le cas échéant)

Oui  Non Date : dd.mm.yyyy

### Soumis par:

- Nom: M. Ndolamb Ngokwey
- Titre: RR/RC/HC/DSRSG

<sup>1</sup> Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

<sup>2</sup> Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; les liens avec le PMP (Cadre Global des Résultats Stratégiques du FCP)

<sup>3</sup> Le numéro de référence du projet est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

<sup>4</sup> La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

<sup>5</sup> Tel qu'approuvé sur le document de projet originale par l'organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage.

<sup>6</sup> Au cas de prolongation du projet, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l'Organisation Participante responsable. A ce moment, les agences concernées doivent en informer le Bureau MPTF comme convenu dans le MOU.

## RÉSUMÉ

Le projet d'appui aux activités de démarrage de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) vise à accompagner la Commission dans sa mise en place institutionnelle et organisationnelle; il vise à appuyer les activités de sensibilisation et de consultations en vue d'une meilleure compréhension de son mandat et d'une plus grande implication des populations comme le recommandent les standards en la matière. Le projet vise aussi à doter la CDVR d'un minimum de moyens logistiques pour lui permettre de commencer à fonctionner.

A cause de retards dans le démarrage du projet (Septembre 2012 au lieu d'avril 2012), seul un nombre limité d'actions ont pu être mise en œuvre. Il s'agit en particulier de la dotation de la CDVR d'un minimum de moyens logistiques pour lui permettre de fonctionner et de l'appui aux activités de sensibilisation et de consultations en vue d'une meilleure compréhension de son mandat.

## I. OBJECTIFS

Ce projet s'inscrit dans la priorité du fond de consolidation de la Paix des Nations Unies de promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits. Il a pour effet escompté d'assurer que la « CDVR fonctionne conformément aux standards internationaux ».

- **Produits 1:** Les autorités étatiques et la population sont sensibilisées aux enjeux et défis d'un processus de justice transitionnelle ainsi qu'à la nécessité d'une coordination entre les différents mécanismes de justice transitionnelle
- **Produit 2 :** Le processus de mise en place des commissions locales et de nomination de leurs membres est inclusif et conforme aux standards internationaux et bonnes pratiques en matière de commissions de vérité
- **Produit 3 :** Le niveau d'acceptation et de confiance du public au processus de réconciliation nationale conduit par la CDVR s'est accru
- **Produit 4 ;** Les victimes et/ou les témoins ont accès et bénéficient du mécanisme de protection mis en place par la CDVR
- **Produit 5 :** La CDVR est dotée d'un plan d'action cohérent et consensuel et de ressources humaines nécessaires à son bon fonctionnement de départ.

Les actions menées durant l'année 2012 ont contribué à réaliser partiellement les objectifs prévus par les produits 1, 3 et 5 :

- La dotation en équipement et l'appui technique fournis à travers les actions financées sur le reliquat du projet PBF-IRF ont permis de réaliser partiellement le produit 5.
- L'appui en matière de sensibilisation a contribué à réaliser partiellement les objectifs poursuivis par les produits 1 et 3.

## II. RESULTATS

### i) Rapport descriptif des résultats:

Le projet d'appui aux activités de démarrage de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) qui devait démarrer en avril 2012 n'a finalement été signé qu'en mai 2012. Sa mise en œuvre n'a pu démarrer effectivement que le 11 septembre 2012 suite à l'adoption par le Comité de pilotage conjoint du Plan Prioritaire du Fonds de Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire du plan d'action 2012 préparé par la CDVR. Ce retard est imputable à plusieurs facteurs : d'un côté à un versement tardif des fonds mais aussi à

des difficultés organisationnelles internes de la CDVR pour la préparation de ce plan une fois que les fonds étaient disponibles. Ce retard n'a pas eu d'impact majeur quant à la pertinence du projet. En effet, ce retard a coïncidé avec une période (les mois de juillet, août et septembre) qui était peu propices aux activités de réconciliation de la CDVR étant donné la difficile situation sécuritaire qu'a traversé le pays suite aux attaques armées organisées par des groupes non identifiés et aux arrestations massives de partisans de l'ex Président Gbagbo qui ont suivi.

Du 11.09 au 31.12.2012, plusieurs actions ont pu être menées dans le cadre de ce projet avec un décaissement de plus de 30% du budget initial (près de 339.000\$ sur 1M\$). Les actions qui ont été mises en œuvre avec ces fonds concernent essentiellement des activités de renforcement des capacités de la CDVR par la fourniture d'équipements ainsi qu'un appui pour la préparation et la mise en œuvre de leur campagne de communication. Ces actions ont été accompagnées d'activités de renforcement des capacités des membres de la CDVR qui ont été financées grâce aux fonds encore disponibles dans le cadre du projet d'appui au rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale (PBF-IRF). L'action conjuguée des activités financées sur ce projet et le projet IRF ont permis à la CDVR de finaliser la préparation des consultations nationales des populations qui ont finalement été lancées à la fin du mois de décembre 2012. Le lancement de ces consultations a été accompagné d'une campagne de sensibilisation préparée et financée grâce à ce projet. Ces consultations nationales sont très importantes car il s'agit des premières activités de proximité menées par la CDVR sur l'ensemble du territoire national. La campagne de sensibilisation a en outre permis aux populations de mieux comprendre le rôle de cette institution en plus de les inciter à participer à ces consultations.

Le démarrage de ces consultations par la CDVR a d'ailleurs eu un effet catalyseur auprès des autres partenaires techniques et financiers internationaux présents en Côte d'Ivoire. En effet, la coopération américaine (USAID-OTI) qui hésitait jusqu'alors à appuyer financièrement la CDVR a finalement décidé d'intervenir en appui de cette institution et des discussions sont actuellement en cours en vue d'assurer le cofinancement en lien avec ce projet de l'installation et de formation des commissions locales.

A cause du retard accumulé au démarrage, certaines activités prévues dans le plan d'action 2012 n'ont néanmoins pas pu être réalisées. Il s'agit en particulier de l'organisation des certains volets des consultations nationales, notamment la phase qualitative (focus group, rencontres communautaires et ateliers thématiques) qui se tiendront durant le premier semestre 2013 et de la mise en place des plateformes de la société civile et des commissions locales. Le retard dans la mise en place de ces commissions se justifie par le fait que leur composition sera établie en fonction des résultats des consultations nationales qui ont démarré en décembre 2012.

Le projet est en cours d'exécution et son évaluation finale aura donc lieu au terme de sa mise en œuvre. Comme rappelé plus haut, le retard accumulé dans sa mise en œuvre se justifie tant par le décaissement tardif des fonds que par des problèmes organisationnels internes à la CDVR qui ont retardé la finalisation du plan d'action. Ces difficultés initiales ont néanmoins permis de clarifier une fois pour toute les responsabilités au sein de la CDVR concernant la mise en œuvre du projet ce qui a permis une finalisation très rapide du plan d'action 2013 qui a été préparé dès la mi-janvier 2013.

ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:

	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<p><b>Effets réalisés 1<sup>7</sup></b> La CDVR fonctionne conformément aux standards internationaux</p> <p><b>Produits 1:</b> Les autorités étatiques et la population sont sensibilisées aux enjeux et défis d'un processus de justice transitionnelle ainsi qu'à la nécessité d'une coordination entre les différents mécanismes de justice transitionnelle</p> <p><b>Indicateur 1.1:</b> Meilleure compréhension par les autorités et les populations des enjeux, défis d'un processus de justice transitionnelle, en particulier de la mission de la CDVR dans ce processus, et d'autre part une meilleure coordination des différents mécanismes de justice transitionnelle au niveau national et local</p> <p><b>Indicateur cible:</b> Les standards internationaux et les meilleures pratiques de fonctionnement d'une commission de vérité observés à près de 75% par la CDVR</p> <p><b>Indicateur 1.2:</b> Engagement public des autorités étatiques et des partenaires à mettre en œuvre les recommandations finales qui seront formulées par la CDVR</p> <p><b>Indicateur 1.3:</b> Existence d'un mécanisme de coordination entre les différentes</p>	<p>Oui</p> <p>Oui en ce qui concerne les activités mises en œuvre à ce stade, CAD, les consultations nationales.</p> <p>N/A</p> <p>Mise en place prévue durant le premier semestre 2013</p>	<p>La mise en place d'une plateforme des institutions nationales intervenant dans</p>	

<sup>7</sup> Note: Les effets, résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le document du projet/Plan Prioritaire ou PMP** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements cumulés par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc.

<p>initiatives en matière de justice transitionnelle, de cohésion sociale et de réconciliation</p>		<p>le secteur de la justice transitionnelle était prévue pour le mois de décembre 2012. Elle a finalement été reportée suite à la dissolution du gouvernement en novembre 2012 car deux ministères qui devaient en faire partie ont été éliminés (ministère des ex combattants et des victimes de guerre et ministère des droits de l'homme)</p>	
<p><b>Produit 2 :</b> Le processus de mise en place des commissions locales et de nomination de leurs membres est inclusif et conforme aux standards internationaux et bonnes pratiques en matière de commissions de vérité</p> <p><b>Indicateurs 2.1. :</b> Taux de couverture des consultations nationales/niveau de prise en compte des diversités des populations dans le processus de mise en place des commissions locales e de nomination de leurs membres</p> <p><b>Indicateurs 2.2 :</b> Les membres des commissions locales sont nommés sur la base des propositions issues des consultations nationales (2012)</p>	<p>Non</p>	<p>Les consultations nationales n'ont commencé qu'à la fin du mois de décembre et la mise en place des commissions locales ne se fera que durant le premier semestre 2013</p>	
<p><b>Produit 3</b> Le niveau d'acceptation et de confiance du public au processus de réconciliation nationale conduit par la CDVR s'est accru</p> <p><b>Indicateurs 3.1.</b> % du public touché lors des consultations nationales Cible 2012 : 50% ; 2013 : 85%</p> <p><b>Indicateurs 3.2 :</b> Cible 2012-2013 : les consultations</p>	<p>Oui</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>	<p>La campagne de sensibilisation et les consultations lancées fin décembre ont contribué à améliorer la confiance des populations en cette institution</p> <p>Consultations nationales encore en cours</p>	

<p>nationales sur la CDVR incluant toutes les composantes sociales sont organisées dans 85% des départements</p> <p><b>Indicateur 3.3 :</b> Confiance et perception positives du travail de la CDVR : 2012 : 50% ; 2013 : 70%</p>	N/A		
<p><b>Produit 4</b> Les victimes et/ou les témoins ont accès et bénéficient du mécanisme de protection mis en place par la CDVR</p> <p><b>Indicateur 4.1 :</b> Nombre de victimes et/ou témoins éligibles au mécanisme de protection et qui en bénéficient effectivement. Cible 2012-2013 : le mécanisme de protection de la CDVR bénéficie à au moins 50% des victimes éligibles</p>	Non	La phase de recherche de vérité ne commencera qu'au terme des consultations nationales qui devront définir la période temporelle à prendre en compte	
<p><b>Produit 5 :</b> La CDVR est dotée d'un plan d'action cohérent et consensuel et de ressources humaines nécessaires à son bon fonctionnement de départ.</p> <p><b>Indicateurs 5.1. :</b> Capacités techniques, programmatiques et opérationnelles optimales de la CDVR réunies pour la mise en œuvre de sa mission</p> <p><b>Indicateurs 5.2. :</b> Plan d'action stratégique de la CDVR élaboré, adopté et mis en œuvre à 60% Plan de suivi-évaluation exécuté dans les délais prévus</p> <p><b>Indicateurs 5.3.</b> Cible 2012 : la CDVR a effectué au moins deux visites auprès d'autres commissions de vérité</p> <p><b>Indicateur 5.4. :</b></p>	<p>Oui</p> <p>Oui en ce qui concerne l'organisation des consultations nationales</p> <p>Non</p> <p>Partiellement</p>	<p>Le plan d'action a été adopté mais sa mise en œuvre est à près de 15%</p> <p>Une seule visite effectuée en Afrique du Sud</p>	Plan d'action disponible

Financement des activités du plan d'action cible 2012 : 60% ; 2013 : 90%	Non		

### **iii) Une illustration narrative spécifique**

Le démarrage retardé du projet n'a pas permis la finalisation d'actions significatives financées dans le cadre de ce projet telles que les consultations nationales qui n'ont débuté qu'à la fin du mois de décembre. Une illustration narrative spécifique sera transmise dans le prochain rapport une fois les consultations nationales finalisées.

### **III. Modalités de suivi**

Le suivi a été réalisé par l'équipe projet en lien avec le comité de coordination du projet mis en place en juin 2012 et sous la supervision du comité de pilotage conjoint du plan prioritaire qui a adopté le plan d'action 2012 lors de sa réunion du 11 septembre 2012.

### **IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)**

La stratégie et les objectifs du projet sont restés les mêmes. Le retard de plus de 5 mois (septembre au lieu d'avril) dans le démarrage ne permettra néanmoins pas de terminer dans les délais initialement prévu (12 mois – Soit avril 2013). Une prolongation du projet jusqu'à la fin de l'année 2013 s'avère donc nécessaire.

### **V. Ressources**

Le montant global alloué au projet est insuffisant à financer l'entièreté des activités de la CDVR. Il permet uniquement de financer le démarrage de ces activités (campagne de communication, consultations nationales, enquêtes et auditions, installation des commissions locales,...) et il est à chaque fois nécessaire que d'autres bailleurs interviennent afin d'en assurer la finalisation. Cette logique a jusqu'ici été bénéfique car elle a eu pour effet de pousser d'autres intervenants à cofinancer ces activités. C'est le cas en particulier pour les consultations nationales qui sont financées par ce projet conjointement à des fonds spécialement mis à la disposition par l'état ivoirien suite à nos actions de démarrage. Il en est de même pour le financement de la campagne de sensibilisation. En ce qui concerne l'installation des commissions locales, le financement du PBF a eu un effet catalyseur sur les partenaires internationaux car il a poussé d'autres bailleurs, et notamment USAID, à appuyer la mise en place de ces institutions. Cette stratégie de financement partiel des activités a donc fonctionné jusqu'à maintenant même si elle a eu parfois pour conséquence de retarder certaines activités étant donné qu'il fallait s'assurer de la disponibilité de fonds additionnels avant de pouvoir décaisser les fonds du projet. Pour l'année 2013, il apparaît néanmoins que des fonds additionnels du PBF seront probablement nécessaires pour la réalisation de certaines activités de la CDVR et notamment les enquêtes et auditions. Cette activité est au cœur du mandat de recherche de la vérité de la CDVR et elle revêt donc une importance capitale pour la réussite de sa mission. Le montant disponible dans le cadre du projet pour cette activité est insuffisant (230.000 pour un budget estimé à près d'1.000.000 USD) et, à ce jour, ni l'état ivoirien, ni les autres partenaires internationaux n'ont encore confirmé leur disponibilité à intervenir pour cofinancer ces actions. Un financement additionnel du PBF serait donc nécessaire afin de permettre à la CDVR de réaliser cette étape cruciale de recherche de la vérité.